

**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal du Vendredi 7 Décembre 2018**

L'an 2018 , et le vendredi 7 Décembre 2018 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DESFORGES, Maire.

Présents : M. DESFORGES Philippe, Maire, M. DELANOUE Pierre-Etienne, M. FLEUREAU Eric, M. MARTIN Joseph, M. MORGEAT Guillaume.

Mmes VAPPEREAU Béatrice et FICHET Françoise

Absents : Mme BRUCHET Delphine (pouvoir à M. DESFORGES), M. POMMEZ Cédric, M. RENON F, M. Jean-Yves MALLET,

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

Nombre de membres :

. afférents au conseil municipal : 11

. en exercice : 11

. présents : 7

. votants : 8

Date de la convocation : 27/11/2018

Date d'affichage : 27/11/2018

SOMMAIRE

- Renouvellement du contrat de services SEGILOG
- Admissions en non-valeur
- Devis de travaux : création d'un bassin tampon pour agrandissement de la mare des Merceries, nettoyage du puits d'infiltration situé devant l'Eglise, contrat SOA
- Affaires diverses

Ref : 2018-36 – Renouvellement du contrat de services SEGILOG

Le précédent contrat ayant pris fin, le conseil municipal accepte le nouveau contrat établi par SEGILOG Informatique concernant :

BLES contrôle de légalité- Actes- abonnement 3 ans

Pack Berger Levrault échanges sécurisés- abonnement 3 ans

BLES échanges données comptables- abonnement 3 ans

BLES i-parapheur électronique- abonnement 3 ans

Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et les documents s'y rapportant.

.../...

Ref : 2018-37 – Admission en non-valeur- budget communal

Vu la liste adressée par Monsieur le Trésorier de Pithiviers, le conseil municipal ACCEPTE la proposition d'admissions en non-valeur sur le budget communal pour un montant de 1000.00 €.

Ref : 2018-38- Admission en non-valeur – budget assainissement collectif

Vu la liste adressée par Monsieur le Trésorier de Pithiviers, le conseil municipal ACCEPTE la proposition d'admissions en non-valeur sur le budget de l'assainissement collectif pour un montant de 359.86 €.

.../...

Ref : 2018 -39 – Devis pour la création d'un bassin tampon pour agrandissement de la mare des Merceries.

Comme suite à la consultation des entreprises lancée pour ces travaux, le conseil étudie les trois propositions reçues.

Après avoir pris connaissance de toutes les prestations, le conseil municipal DELIBERE et :

ACCEPTTE le devis de l'Entreprise GROSSAIN (Chilleurs-Aux-Bois) d'un montant de 17 396.00 € H.T. (20 875.20 € TTC)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

AUTORISE un virement de crédits de 17500.00 € du c/2152 vers le c/2111 pour le règlement des travaux

Ref : 2018-40 – Devis pour le curage du puisard situé devant l'Eglise

Le conseil retient le devis de la SARL TABARANGER (Jouy-en-Pithiverais) pour un montant de 7424.00 € H.T. (soit 8908.80 € TTC)

Ref : 2018-41 –Devis pour le curage du réseau d'eaux pluviales rue des Merceries, en face de la mare

Le conseil accepte la proposition faite par SOA (Chaingy) pour un montant de 325.00 € H.T. sans le transport des déchets.

Ref : 2018-42 –Renouvellement du contrat relatif à l'entretien des ouvrages d'assainissement

Après avoir pris connaissance de la proposition adressée par SOA (Chaingy), le conseil ACCEPTE la nouvelle convention relative au curage du réseau d'assainissement, à l'entretien des avaloirs, des postes de relevage et au contrôle électromécanique.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

Ref : 2018-43 – Indemnité de gestion et de conseil à Monsieur Pascal PAGE, receveur-percepteur à la trésorerie de Pithiviers pour l'année 2019

Le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité de verser une indemnité de gestion et de conseil à Monsieur Pascal PAGE, receveur-percepteur, au taux de 100 % pour sa gestion durant l'année 2019.

Ref : 2043-44 – Délégués du TGI pour la des listes commission de révision électorales

Sont désignés pour faire partie de cette commission :

Madame Anne-Claire DESFORGES, titulaire

Monsieur Lucas BRUCHET, suppléant

Ref : 2044-45 Affaires diverses

La communauté de communes qui a la compétence scolaire, envisage la restructuration de l'école élémentaire de Bazoches-Les-Gallerandes. Les membres du conseil prennent connaissance de l'étude menée par le bureau OXYLIUM, afin d'examiner les différentes opportunités dans le cadre de ce projet.

Fait à Tivernon, le 11 Décembre 2018

Le Maire,

Ph . DESFORGES